PALAIS
MUSÉE DE LA MODE
GALLIERA
DE LA VILLE DE PARIS

Demande de réservation Pour un groupe du champ social

Date :……

Commencez par enregistrer ce formulaire sur votre ordinateur. Ensuite, complétez (avec PDF, utilisez *Signer/Remplir et signer*), enregistrer et retournez le par courriel à l'adresse galliera.reservations@paris.fr en précisant dans l'objet du mail « **Réservation champ social** ».
Les formulaires incomplets ne sont pas traités (page recto/verso à renseigner).
Une fois votre demande traitée par le service, une réponse vous est envoyée dans les meilleurs délais.

Coordonnées de la structure		**Responsable du groupe**	
Nom de la structure		Civilité	☐ Madame ☐ Monsieur
Adresse		Nom	
Code postal		Prénom	
Ville Cedex		Tel portable	
Téléphone		Courriel personnel	
Courriel		Statut au sein de la structure	☐ Salarié.e ☐ Bénévole
Mode de paiement	☐ Espèces ☐ Carte bancaire ☐ Bon administratif **IMPORTANT :** Si le paiement est effectué par bon administratif merci de renseigner **IMPERATIVEMENT** les champs ci-dessous (le dossier de réservation indiquera alors la mention « paiement différé »). **Nom/Prénom du gestionnaire :** **Mail :** **N° SIRET de l'établissement :** Rappel des obligations légales Tout fournisseur d'entité publique a l'obligation de déposer ses factures sur Chorus Pro (décret n° 2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique). Le dépôt des factures nécessite le numéro de SIRET de la structure ainsi qu'un numéro de bon de commande correspondant à la prestation (le plus souvent le SIRET est indiqué sur le BC). L'engagement juridique (bon de commande) est l'acte par lequel un organisme public crée ou constate à son encontre une obligation de laquelle résultera une charge financière. Une structure publique ne s'engage donc que dans la mesure où elle a fourni ce bon de commande et la facturation par la comptabilité n'est possible que s'il y a un bon de commande dans le dossier Secutix.		

Je préfère recevoir la confirmation de réservation
☐ sur mon courriel professionnel ☐ sur mon courriel personnel

Tournez la page →

Profil des publics

Domaines d'activité : ☐ Apprentissage du français / Accompagnement des migrants
☐ Insertion sociale des jeunes 16-25 ans ☐ Lutte contre l'exclusion / Insertion
☐ Éducation ☐ Territoires prioritaires/Politique de la ville
☐ Médico-social/GEM ☐ Judiciaire

Publics accompagnés : ☐ Adolescents (☐ 12-14 ans ☐ 15-17 ans) ☐ Jeunes 16-25 ans
☐ Adultes +25ans ☐ Personnes âgées ☐ Familles : adultes et enfants entre …. et …. ans.
☐ Personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Si oui, combien ? ….

Statut des visiteurs : ☐ Demandeurs d'emploi ☐ Bénéficiaires des minima sociaux (RSA, CMU,…)
☐ Demandeurs d'asile et réfugiés

Accès gratuit aux expositions du Palais Galliera pour les bénéficiaires des minima sociaux, les demandeurs d'asile et les réfugiés, personnes en situation de handicap et leurs accompagnateurs, Groupes hôpitaux, EHPAD et institutions spécialisées, moins de 18 ans, groupes conventionnés avec Paris Musées.

Nature de la visite : ☐ Habitude de sorties culturelles / Découverte d'un musée
☐ Intérêt du groupe pour l'univers de la mode
☐ Pratique de la couture : ☐ dans le cadre d'un atelier au sein de la structure
☐ Expériences professionnelles actuelles ou passées
☐ Visite s'inscrivant dans un projet plus important. Préciser :
……
……

Votre demande de réservation

Rappel des tarifs appliqués au groupes du champ social :
- Visite guidée adaptée / avec toucher de tissus: 15€
- Ateliers : 25€ - Visite libre : gratuité

L'activité est gratuite pour les groupes conventionnés avec Paris Musées.

Nom de l'exposition souhaitée : …….

Activité souhaitée : ☐ Visite guidée adaptée ☐ Visite guidée adaptée avec toucher de tissus
☐ Visite libre ☐ Atelier adultes ou en famille* (8 participants)

*Les ateliers sont proposés **uniquement les mardis**. Les familles comprennent les enfants accompagnés d'au moins un adulte.

Nombre de participants total, accompagnateurs inclus:..... participants

⚠ Les visites sont limitées à **15 participants maximum** ; les ateliers **à 8 participants** maximum.

Date(s) et horaires souhaité(s) de visite (par ordre de priorité) :

		Préciser le matin ou l'après-midi
Date 1	…/…/…	
Date 2		
Date 3		

Modalités de règlement

- La lettre de confirmation ne peut être envoyée qu'à un seul contact (charge à l'organisateur de la visite de la transmettre au service comptabilité)
- **Paiements à l'avance NON ACCEPTÉS**
- **Paiement comptant le jour de la visite** : à la caisse en espèces ou carte bancaire.
- **Paiement différé** : réservé aux seuls établissements ou structures de la fonction publique. Merci d'informer impérativement le service des publics lors de votre réservation si vous souhaitez régler en paiement différé. Le jour de votre visite, la caisse vous remettra la facture à régler (version papier, ou par mail selon votre préférence).

Votre dossier devra être réglé dans un délai de 7 jours après votre date de visite par virement bancaire. L'obligation de dépôt des factures sous forme électronique, via Chorus Pro, pour l'ensemble des fournisseurs de la sphère publique impose la fourniture d'un bon de commande par le client.

- Votre bon de commande devra être envoyé par email au service des publics du musée au plus tard la veille de votre visite.
- Merci de vous munir dudit bon de commande - imprimé - et de le remettre en caisse lors de votre visite. L'absence de bon de commande entrainera la demande d'un paiement comptant en caisse le jour de votre visite.

IBAN : FR71 3000 1000 64C7 5100 0000 061
BIC : BDFEFRPPCCT - Titulaire du compte : REGIE PARISIENNE ETS PUBLIC PARIS MUSEES
N°SIRET 200 032 779 00213 / APE 9102Z

Pour toute question de facturation : EPPM-ComptaFacturation@paris.fr
Attention : un paiement comptant vous sera demandé en caisse le jour de votre visite si vous n'avez pas prévenu le service des publics en amont que vous souhaitiez régler par paiement différé.

Informations pratiques / Modification / Annulation

Il est impératif de commencer la visite à l'heure précisément indiquée afin de ne pas retarder les autres groupes prévus le même jour. Un retard excédant 30 minutes sans avoir prévenu le service des publics entraînera l'annulation de l'activité, le service étant fermé le week-end. Merci d'avertir de votre retard l'accueil du musée au 01 56 52 86 00.
Le nombre de participants est limité à 15 personnes. Toute prestation non décommandée par écrit dans les délais est due.